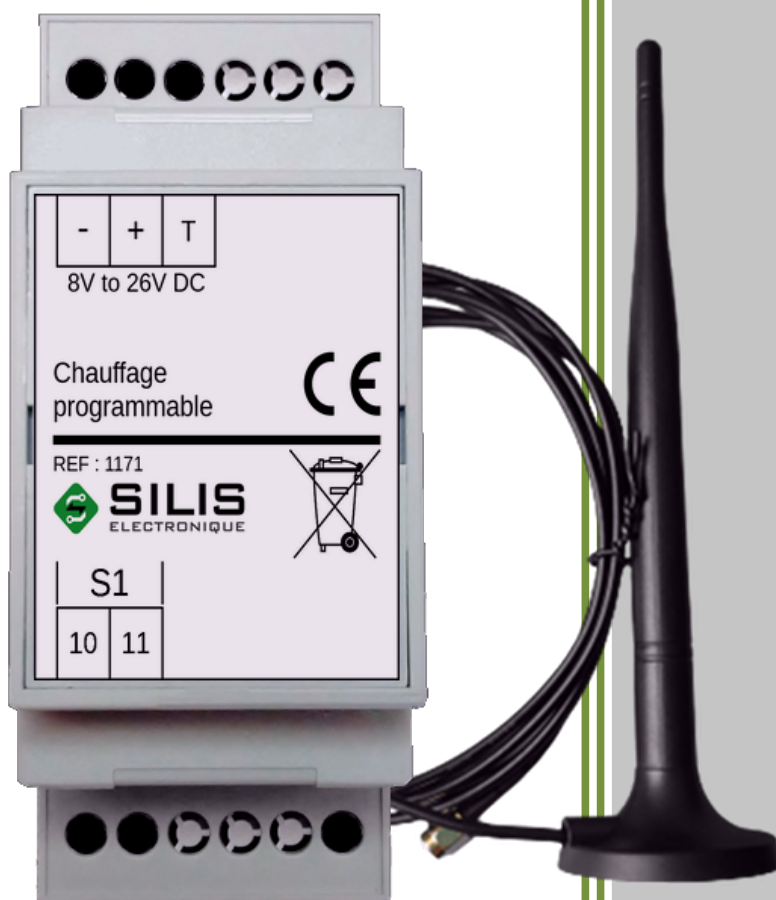


# Chauffage programmable : notice d'utilisation

REF : 1171



## SOMMAIRE

Historique.....	3
Préface.....	4
1 1 <sup>ère</sup> mise sous tension.....	5
2 Suivi du fonctionnement du produit.....	5
3 Pilotage du chauffage.....	6
4 Programmation horaire.....	7
5 Gestion des utilisateurs.....	8
6 Gestion des alarmes.....	9
6.1 Acquittance des alarmes.....	9
6.2 Sonnerie d'appel.....	9
7 Voyant lumineux.....	10
8 Caractéristiques.....	11
9 Garantie.....	12

# HISTORIQUE

<b>Révision</b>	<b>Date (jj/mm/aaaa)</b>	<b>Description</b>
1.009052023	09/05/2023	Document initial

# PRÉFACE

Pour bien comprendre le document, les codes suivant doivent être pris en compte.

L'envoi d'un SMS au numéro de la carte SIM présente dans le produit est représenté par un texte en gras surligné en gris.

Par exemple : **ADMIN**

La réception d'un SMS sur votre téléphone avec le numéro de la carte SIM présente dans le produit est représentée par un texte dans un cadre

Par exemple :

Ceci est un SMS reçu sur votre téléphone

## 1 1<sup>ÈRE</sup> MISE SOUS TENSION

Une fois le produit installé, la mise en service se fait en moins de 2 minutes.

Dans un premier temps, le produit doit connaître un administrateur. À la mise sous tension vous avez **2 minutes** pour envoyer avec votre mobile le SMS **ADMIN** au numéro de téléphone de la carte SIM installée dans le produit.

À la réception de ce message, le produit vous reconnaît comme administrateur et vous retourne un SMS de confirmation.

Si les 2 minutes se sont écoulées avant d'avoir eu le temps de finir cette déclaration, il suffit de couper l'alimentation du produit, de retirer la pile ou d'attendre au moins 1 minute, puis remettre l'alimentation et recommencer la procédure. Vous pouvez ainsi à tout moment changer d'administrateur en répétant l'opération ci-dessus.

Votre produit est prêt à l'emploi et vous pouvez piloter votre chauffage à distance comme bon vous semble.

## 2 SUIVI DU FONCTIONNEMENT DU PRODUIT

Vous pouvez à tout moment interroger le produit pour connaître son état de fonctionnement.

Demande de son état : **?**

Demande de son état détaillé : **??**

Toute valeur paramétrée peut être retournée par le produit en ajoutant un « ? » à la suite de son mot clé.

Exemples : **CHAUFFAGE?**      **S1?**      **PROG?**      **USERS?**      ...

### 3 PILOTAGE DU CHAUFFAGE

Le produit permet de piloter différents types d'équipements de chauffage. Qu'ils soient avec ou sans fil pilote, commandés par un relais de puissance ou qu'il s'agisse d'un plancher chauffant. Tous les équipements de chauffage sont pilotables par le produit, d'une manière ou d'une autre.

Pour contrôler ou commander l'appareil de chauffage vous pouvez utiliser le nom de sa sortie physique (S1) ou son nom (CHAUFFAGE par défaut)

Il faudra au préalable indiquer au produit le type d'équipement de chauffage qu'il devra piloter parmi les deux suivants.

Chauffage traditionnel/chaudière	<b>CHAUFFAGE=SFP</b>
Chauffage fil pilote	<b>CHAUFFAGE=FP</b>

Vous pourrez alors commander à tout moment votre équipement de chauffage

<u>Chauffage traditionnel/chaudière :</u> Mise en marche	<b>CHAUFFAGE=ON</b>
<u>Chauffage fil pilote :</u> Confort	
<u>Chauffage traditionnel/chaudière :</u> Mise à l'arrêt	<b>CHAUFFAGE=OFF</b>
<u>Chauffage fil pilote :</u> Hors gel/Arrêt	
<u>Tous chauffages sauf plancher chauffant :</u> Réguler entre 0°C et 30°C L'ajout de la sonde de température est obligatoire	<b>CHAUFFAGE=8</b>
<u>Tous chauffages</u> Appliquer la programmation horaire (voir <a href="#">§4.Programmation horaire</a> )	<b>CHAUFFAGE=PROG</b>

## 4 PROGRAMMATION HORAIRE

Le produit est capable de réaliser une programmation horaire sur la semaine avec un maximum de 6 actions par jour. Aucune programmation horaire n'est définie en sortie usine.

3 exemples d'action :

À 8h10 le chauffage doit passer en régulation avec une consigne de 19°C → 8h10,19

À 18h00 le chauffage doit être mis à l'arrêt → 18h00,OFF

À 4h00 le chauffage doit être mis en marche → 04h00,ON

Exemple de besoin client et messages associés

Le lundi les locaux sont occupés de 8h10 à 12h20 et de 14h00 à 18h00, il souhaite en conséquence une température de 19°C pour ces deux créneaux et une température de 17°C pour la pause déjeuner de 12h20 à 14h00. En dehors de ces horaires le chauffage sera à l'arrêt.

**LUNDI=8h10,19,12h20,17,14h00,19,18h00,OFF**

Le mardi, l'occupation étant la même que le lundi, le client souhaite la même programmation.

**MARDI=LUNDI**

Toute modification de la programmation du lundi entraînera automatiquement la répercussion de celle-ci sur le mardi.

Le mercredi les locaux sont occupés de 8h30 à 13h00, il souhaite en conséquence une température de 19°C. En dehors de ces horaires le chauffage sera à l'arrêt.

**MERCREDI=8h30,19,13h00,OFF**

Le jeudi, l'occupation étant la même que le lundi, le client souhaite la même programmation

**JEUDI=LUNDI**

Toute modification de la programmation du lundi entraînera automatiquement la répercussion de celle-ci sur le jeudi.

Le vendredi les locaux sont occupés de 8h10 à 12h20 et de 14h00 à 16h00, il souhaite en conséquence une température de 19°C pour ces deux créneaux et une température de 17°C pour la pause déjeuner de 12h20 à 14h00. En dehors de ces horaires le chauffage sera à l'arrêt.

**VENDREDI=8h10,19,12h20,17,14h00,19,16h00,OFF**

Le samedi, l'occupation étant la même que le mercredi, le client souhaite la même programmation

### **SAMEDI=MERCREDI**

Toute modification de la programmation du mercredi entraînera automatiquement la répercussion de celle-ci sur le samedi.

Sans occupation le dimanche le chauffage doit être à l'arrêt.

Comme le chauffage a déjà été mis à l'arrêt le samedi à 13h00 il n'est pas nécessaire de le remettre à l'arrêt. Il suffit alors d'envoyer une programmation vide.

### **DIMANCHE=**

Le retour de la programmation en sortie usine se fait avec la commande **SUP PROG**

L'interrogation de la programmation horaire de la semaine se fait avec **PROG?**

La suppression de la programmation d'un jour revient à ne pas définir d'action pour ce jour

### **LUNDI=**

## 5 GESTION DES UTILISATEURS

Un utilisateur est une personne pouvant agir sur le produit mais disposant, par sécurité, de moins de droits que l'ADMIN. En devenant ADMIN, l'administrateur devient également USER00.

L'administrateur peut ainsi ajouter ou supprimer jusqu'à 5 utilisateurs (USER01 à USER05).

Exemple d'ajout de l'utilisateur 3 : **USER03=+33789012345**

L'utilisateur 3 va alors recevoir un message lui demandant de donner son accord préalable.

Exemple de suppression de l'utilisateur 3 : **SUP USER03**

L'utilisateur 3 ainsi que l'ADMIN vont recevoir un message indiquant la suppression de l'utilisateur 3.



## 6 GESTION DES ALARMES

Suite à une détection d'alarme le produit va envoyer à tous les utilisateurs un message. Si l'administrateur ne veut pas recevoir ces messages d'alarme, il lui suffit de se supprimer en tant qu'utilisateur 0 : **SUP USER00**

Les alarmes potentielles sont :

- Retour d'alimentation
- Coupure d'alimentation
- Pile faible
- Défaut de température

### 6.1 ACQUITTEMENT DES ALARMES

À réception d'une alarme, un utilisateur peut l'acquitter en retournant **OK**. En l'absence d'acquiescement d'au moins un utilisateur, le message d'alarme sera répété, par défaut, deux fois à intervalle de ¼ d'heure. Ce nombre de répétition peut être modifié par l'ADMIN avec une valeur entre 0 et 9.

Exemples :

Vous ne souhaitez aucun rappel : **RAPPELS=0**

Vous souhaitez 9 rappels : **RAPPELS=9**

### 6.2 SONNERIE D'APPEL

Lors de l'apparition d'une alarme, vous pouvez en plus de l'envoi du SMS d'alarme, attirer l'attention des utilisateurs en faisant sonner leur téléphone. Cette option appelée « sonnerie » peut être utile pour des urgences ou bien pour réveiller les utilisateurs la nuit.

Attention, avant de valider l'option « sonnerie », vous devez vérifier que le forfait de la carte SIM du produit ne se limite pas au seul envoi de SMS et contient bien l'option voix, sinon cette carte peut être bloquée.

Activer la sonnerie : **SONNERIE=ON**

Désactiver la sonnerie : **SONNERIE=OFF**

## 7 VOYANT LUMINEUX

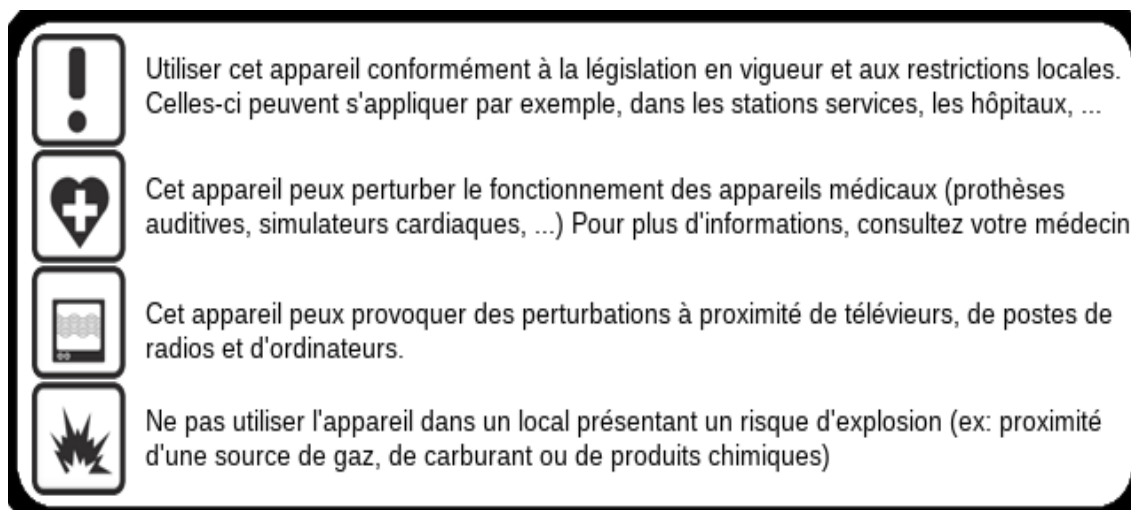
Le produit possède un voyant lumineux permettant de signaler à l'utilisateur les défauts que le produit pourrait rencontrer lors de son fonctionnement.

Ci-dessous un tableau récapitulatif des différentes signalisations possibles.

Signalisation	Description
Fonctionnement normal	
Clignotement rapide	Initialisation du produit en cours
Éteint	Fonctionnement nominal
Allumé fixe	Détection d'une alarme
Identification des erreurs	
1 flash	Défaut d'insertion de la carte SIM. Assurez-vous d'avoir bien inséré la carte SIM
2 flashes	Code PIN non dévalidé. Dévalidez le code PIN de la carte SIM à l'aide d'un téléphone
3 flashes	Couverture réseau insuffisante. Le produit ne pourra communiquer à l'aide du réseau GSM
4 flashes	Aucun administrateur n'est configuré pour le produit. Voir <a href="#">§1</a>
5 flashes	Erreur lors de l'émission d'un SMS. Assurez-vous que : <ul style="list-style-type: none"><li>- Votre abonnement permet l'envoi de SMS</li><li>- Votre abonnement est bien actif</li><li>- Votre carte SIM est bien activée</li></ul>

## 8 CARACTÉRISTIQUES

- **Utilisation en intérieur exclusivement** (installation en tableau électrique par une personne habilitée)
- **Alimentation** : Le produit est alimenté via tension continue de 8V à 26V ([Alimentation ALIMECO 12V](#) de SILIS Electronique recommandée)
- **Puissance** : < 1W hors communication GSM
- **Dimensions** :
  - Produit : 36 x 58 x 90 mm (Boîtier modulaire format U2)
  - Antenne GSM : 185 x 46.5mm, câble de 2 mètres ([documentation](#))
- **Température de fonctionnement et de stockage** : de -10°C à +60°C
- **Plage de mesure de température** : -10°C à +40°C
- **Indice de protection** : IP20
- **Fréquences radio** :
  - 4G LTE FFD : B1/B3/B7/B8/B20
  - 3G W-CDMA : B1/B8
  - 2G GSM : 900/1800MHz



**La garantie est valable 2 ans à partir de la date d'achat du produit.**

**NE SONT PAS COUVERTS:**

- Les dommages engageant la responsabilité d'un tiers ou résultant d'une faute intentionnelle ou dolosive.
- Les dommages résultant de négligences, d'utilisation d'énergie, d'emploi ou d'installations non conformes aux prescriptions du constructeur.
- Les dommages résultant d'une oxydation.
- Les erreurs de branchements ou de mise en service.
- Les dommages résultant d'une utilisation industrielle ou commerciale.
- Les dommages résultant d'une cause externe comme le choc, la chute, la foudre, l'incendie, la tempête, le vandalisme.
- Les dommages matériels ou immatériels consécutifs à une panne (détérioration, trouble de jouissance, ...).
- Le remplacement d'une pièce de présentation n'entravant pas le bon fonctionnement.
- Le remplacement des consommables (piles, ...). Seules les dispositions du constructeur sont applicables.
- Les dommages aux accessoires (Thermostat, ...). Seules les dispositions du constructeur sont applicables.
- Les dommages consécutifs à des interventions effectuées par le client lui-même ou toute autre personne non habilitée, ou à l'utilisation de fournitures non agréées par le constructeur.
- Les dommages consécutifs à une installation du produit dans un local qui n'est pas habilité de manière normale à recevoir du matériel électronique ou, à défaut, dont la température n'est pas comprise entre -10 et +60°C et l'humidité entre 15 et 85%.
- Les dommages dus à la présence dans l'environnement immédiat du produit, de reliefs, de masses aqueuses ou de tout autre élément susceptible de provoquer des interférences magnétiques sur le matériel.



**SILIS**  
ELECTRONIQUE

## Contact

SILIS Electronique  
12 rue Gemini - BAT 3  
LIMOGES  
87068  
FRANCE

 (+33) 05 55 06 07 69

 [contact@silis-electronique.fr](mailto:contact@silis-electronique.fr)



Conçu et fabriqué en France



CE